

Votre enfant est né...

la PMI vous accompagne

Protection
maternelle
et infantile



Vous vous posez des questions sur son développement, son alimentation, sa santé...
Connaissez-vous la puéricultrice de votre quartier ?



Les puéricultrices de la Protection maternelle et infantile du Conseil général du Val-de-Marne

DES PROFESSIONNELLES DE SANTÉ

Les puéricultrices sont des infirmières diplômées d'État spécialisées "Petite Enfance" que vous pouvez rencontrer : à votre domicile, à l'Espace départemental des Solidarités ou au centre de PMI.

LA PUÉRICULTRICE EST À VOTRE DISPOSITION

Elle peut réfléchir avec vous sur les différents sujets concernant votre enfant :

- ▶ Allaitement maternel, artificiel, sevrage
- ▶ Alimentation diversifiée
- ▶ Développement : éveil, rythme de vie, sorties, sommeil, pleurs...
- ▶ Surveillance médicale
- ▶ Possibilité d'aide à domicile : travailleuse familiale
- ▶ Modes d'accueil : assistante maternelle, famille, crèche
- ▶ Les relations de l'enfant à son entourage

ELLE PEUT VOUS GUIDER DANS VOS DÉMARCHES

La puéricultrice connaît les équipements de votre ville (crèches, assistantes maternelles, travailleuses familiales, haltes-jeux, services de santé, services sociaux...).





3994

Coût d'un appel
local depuis
un poste fixe



cg94.fr

Conseil général du Val-de-Marne

Protection maternelle et infantile et Promotion de la Santé
Communication

